

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 24 juin 2013
Séance du 7 juin 2013

17 Associations sportives – subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER MM. LEGRAND, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

M. MONTES

Mme BASMAISON

M. BOUADDI

M. GRIMBERT

Mme DINGIVAL

Mme BOUKHELIF

Mme BARBETTE

M. MACHU

M.TAHI

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal	39
- Nombre de conseillers en exercice	39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés	37

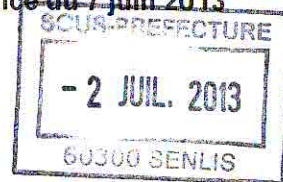
■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Creil soutient les associations sportives par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

L'association A.S. Tir : dans le cadre de la préparation olympique de leur athlète Céline Goberville pour le Championnat d'Europe et la Coupe du Monde, une subvention de 3 000 € est proposée.

L'association Angad Taekwondo Académie doit, pour progresser, effectuer des compétitions. A ce titre, elle a organisé une compétition « Open du Fair Play de Picardie » le 2 juin 2013. Une subvention de 600 € est proposée.



maintenant !

Le Club Creil Badminton a organisé, gratuitement le « 8^{ème} tournoi National de Badminton » les **15 et 16 Juin 2013**. C'est une compétition de niveau national qui s'est adressé à des joueurs classés dans les catégories adultes et juniors. Dans le cadre de cette compétition l'association a renouvelé son matériel (achat de tapis et une chaise d'arbitre). Une subvention de **1 500 €** est proposée.

L'Etoile Nautique de l'Oise a organisé le **17 février 2013**, au gymnase Descartes, l'« Open de Creil », épreuve ouverte à tous y compris aux concurrents n'appartenant pas au circuit de l'aviron. Cette manifestation a réuni 250 participants. Une subvention de **500 €** est proposée.

L'association Ring André Clerc a organisé le **8 juin 2013** à la salle Descartes une rencontre de boxe avec trois combats professionnels dont Cédric Vitu en tête d'affiche dans le cadre de sa préparation aux Championnats de d'Europe. Une subvention de **2 000 €** est proposée.

L'U.R.C.C. (l'Union des randonneurs et cyclotouristes creillois) organisera les **14 et 15 septembre prochains**, la 9^{ème} randonnée « la Forêt Oise ». Ces journées permettront à plus de 200 randonneurs de découvrir les paysages et le patrimoine de la région. Une subvention de **500 €** est proposée.

Il vous est proposé d'autoriser le versement de ces subventions aux associations.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 7 juin 2013,
Considérant les projets menés par les associations,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser les versements des subventions suivantes :

Associations	Subventions
A.S. Tir	3 000 €
Angad Taekwondo Académie	600 €
Creil Badminton Club	1 500 €
Etoile Nautique de l'Oise	500 €
Ring André Clerc	2 000 €
U.R.C.C.	500 €
Total	8 100 €

Article 2 : d'imputer les dépenses sur des crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville. (65743/40/DB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **02 JUL. 2013**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le... 2/07/13

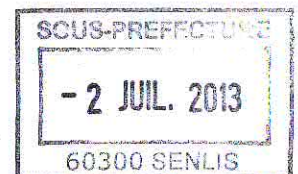
et publication ou notification le... 2/07/13

CREIL le... 2/07/13.....

LE MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rakuy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



3/3

